

SOCIAL

# Déchets : le transfert au SMD3 inquiète les agents

Dès le 1<sup>er</sup> janvier prochain, 45 agents vont être transférés du Grand Périgueux au SMD3, dans le cadre du transfert de compétences des déchets. Il engendrerait une perte d'avantages, selon l'Unsa. Le syndicat attend un nouveau dialogue avec le président.

**Aude SALVETAT**  
a.salvetat@dordogne.com

« **O**n ne veut pas que les héros d'hier soient les oubliés de demain », assène l'Unsa territoriale. Le syndicat représentant les agents employés transférables du Grand Périgueux au SMD3 au 1<sup>er</sup> janvier 2021, dans le cadre du transfert de compétences des déchets a réuni la presse, hier, pour évoquer ses inquiétudes. Des inquiétudes liées à ce transfert et à un dialogue social jugé peu engageant.

## Remise en cause de l'accord de pénibilité ?

Selon l'Unsa, le passage d'une collectivité à l'autre engendrerait une perte d'avantages, que le SMD3 ne semblerait pas vouloir compenser. Christine Gosset,



Après le transfert des agents des déchèteries, ça sera le tour des agents de la collecte des déchets d'être transférés du Grand Périgueux au SMD3, à compter du 1<sup>er</sup> janvier prochain. PHOTOS ARCHIVES DL

secrétaire générale de l'Unsa au Grand Périgueux, d'expliquer : « L'accord de pénibilité, signé en 2003, permet de reconnaître les difficultés et contraintes liées au métier. Or, la loi de transformation de la fonction publique met d'annuler cet accord. Ce qui engendrerait que chaque agent de la fonction publique sera obligé de travailler 1 607 heures, et de perdre deux semaines de congés par an ». Les avantages du Grand Périgueux ne s'arrêtent pas là avec des paniers-repas

(repas payés lors de mobilité extérieure), des chèques déjeuner et une participation salariale plus importante.

## 175 € net mensuel en moins selon le syndicat

Quant au SMD3, les agents bénéficieraient d'une prime assujettie à la manière de servir (jusqu'à 20 € maximum) ainsi qu'à une mutuelle, « il faudra donc rompre avec celle du Grand Périgueux ». « La mutuelle propose une augmentation tarifaire conséquente pour répondre aux mêmes conditions de prises en charge. Aucun bénéfice n'est engendré », d'après le constat de l'Unsa territoriale.

Ils ont donc sollicité le président du SMD3, Pascal Protano, ainsi que le directeur de la structure, Sylvain Marty, qui auraient proposé « 100 € de primes mensuelles pour compenser les différences ». Mais, d'après les chiffres, « le chiffre des pertes financières est plus supérieur ». Il atteindrait 175 € net mensuel, en moyenne. Le compte est donc rapidement fait pour l'Unsa qui souhaite que le SMD3 révise sa copie.

Un courrier a été adressé au président, il y a dix jours, mais sem-



L'Unsa territoriale a tenu une conférence de presse, hier, à la Bourse du travail. PHOTO RÉMI PHILIPPON

## « Personne ne perdra de l'argent, j'en suis sûr »

Contacté et interrogé, hier par DL, Pascal Protano, le président du SMD3 a tenu à répondre au syndicat.  
« Sur la perte de temps de travail, qu'ils soient venus ou pas au SMD3, cela ne changera rien, c'est la loi de travailler 1 607 heures, alors qu'ils étaient à 1 400 heures », explique-t-il. Il ne fait pas mettre ça sur le compte du SMD3, c'est la même règle pour tous les agents », reconnaissant effectivement qu'ils « ont profité de cet accord de pénibilité et tant mieux ».

« Ils ont du mal à le comprendre, mais pour une fois je n'y suis pour rien », dit-il, amusé. Il tient aussi à rappeler que même s'il y a transfert du Grand Périgueux au SMD3, les 45 employés transférables « ne vont pas changer de lieu de travail, d'encadrement de travail, d'encadrement de salaire », dit-il. Face à une perte de salaire énoncée par l'Unsa, Pascal Protano a « demandé que les agents soient reçus individuellement afin de préparer leur fiche actuelle à la future fiche de paie du SMD3 ».

D'après lui, « la plupart des agents feront un gain de 100 €, pas un seul ne perdra de l'argent, j'en suis sûr », insiste-t-il, s'engageant même à les recevoir si ce n'est pas le cas. Car, d'après lui, ce serait les primes qui seraient réparties différemment entre le Grand Périgueux et le SMD3 qui feraient penser qu'il y aurait une perte. « Je sais qu'ils veulent le maximum », rappelant qu'en tant qu'ancien syndicaliste, « on demande toujours plus », « Je ne les laisserais pas venir sans rien ».



Pascal Protano est devenu le président du SMD3, cet été.

## BAROMÈTRE COVID-19

Chiffres du 16 novembre 2020 (données hospitalières)

### Taux d'incidence\*

Dordogne :	172	- 20
Nouvelle-Aquitaine :	184	- 15

### Nombre de personnes hospitalisées

Dordogne :	93	- 7
Nouvelle-Aquitaine :	1832	+ 33

### Nombre de personnes en réanimation ou en soins intensifs

Dordogne :	16	- 1
Nouvelle-Aquitaine :	267	+ 9

### Nombre de personnes guéries retournées à leur domicile

Dordogne :	192	+ 7
Nouvelle-Aquitaine :	4783	+ 60

### Nombre de décès

Dordogne :	25	+ 2
Nouvelle-Aquitaine :	971	+ 30

Source : Santé publique France  
\* Entre le 7 et le 13 novembre pour 100 000 habitants.

## EN BREF

■ **Annulations.** Les deux représentations du spectacle « Cold Blood », prévues les lundi 14 et mardi 15 décembre, à l'Odyssée, sont annulées. Pour le remboursement et l'échange de vos places, vous devez vous rendre en billetterie munie de vos billets. Rens : 05 53 53 18 71.

■ **Appel à bénévolat.** L'ASD recherche des bénévoles pour intégrer ses maraudes auprès des sans-abris qui ont lieu du 2 novembre au 31 mars, tous les soirs (sauf le samedi) de 19h30 à 22h sur Périgueux et son agglomération. L'association a également besoin de bénévoles pour son accueil de jour, ouvert sur la même période, du lundi 14 et mardi 15 décembre, à Coulounieix-Chamiers. Rens : 05 53 06 82 16 ou annemarie.delafontaine@asd24.org

■ **Bouches à incendie.** L'ensemble des poteaux et des bouches à incendie de la commune seront contrôlés par les services techniques entre le 2 novembre et le 18 décembre. Ces différents essais et contrôles peuvent ponctuellement provoquer une légère coloration marron de l'eau du robinet. Sans danger, elle disparaît.